

INITIATION A LA ZOOTHERAPIE

Public :

Personne souhaitant découvrir la zoothérapie.

Objectifs visés :

Initiation à la zoothérapie.

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de prérequis.

Modalités d'accès :

Nous consulter.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

35 heures.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par un formateur technique, professionnel de la branche.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : salle de cours avec matériels appropriés,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

- la zoothérapie,
- le zoothérapeute,
- les auxiliaires du zoothérapeute,
- le chien en zoothérapie,
- les zoonoses,
- les publics concernés,
- la mise en place des interventions,
- le face à face,
- le suivi/les documents,
- les astuces du formateur,
- l'auto entrepreneur.

Dispositif d'évaluation de l'action :

UCARE du BP CANIN qui peut être validé au cours de cette formation.

Validation du diplôme :

Possibilité de validé l'UCARE du BP CANIN.

Tarifs :

Nous consulter.

Financements :

CPF, OPCO, Transition Pro, personnel.

Contact :

Elodie WALLET, responsable de la formation BP Educateur CANIN :

elodie.wallet@educagri.fr.

Stéphanie PASZKOWSKI, responsable des formations courtes :

stephanie.paszkowski@educagri.fr

Hélène PALASZ, comptabilité : helene.palasz@educagri.fr

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.